Image not found or type unknown

Demande de versement en cas de non retour d un modem

Par **theoducrocq**, le **24/02/2011** à **14:00**

Bonjour,
je souhait me renseigner sur des droit et la legislation envers les consomateur sur les resiliation d internet chez un operateur.

Voici en resumer l histoire il y a plus de 3 ans ma compagne a demenager de la region de Nancy pour s intaller en Bretagne et a changer d 'operateur.
Au mois de septembre de cette annee nous nous sommes appercu que l abonnement internet n etait toujours pas resilier nous l avons donc resilier et l operatuer nous contact maintenant pour nous demander de payer 400 € ou de renvoyer le modem (que nous n avons plus bien sur car il est rester dans l ancien appartement)

Que pouvons nous faire car 3 ans (voir 4) il nous sorte cette reclamation et nous demande de payer

merci d avance pour j espere de futur reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés